



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

emploi et activité

Question écrite n° 117964

Texte de la question

M. André Schneider attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur la fermeture annoncée de l'usine Fralib de Gémenos, dans le département des Bouches-du-Rhône. Cette entreprise de l'agrofourriture produit plus spécifiquement du thé sous la marque « l'Éléphant », une marque présente sur l'aire marseillaise depuis plus d'un siècle. Le maintien et le développement de nos entreprises constituant une priorité pour le Gouvernement, il lui demande quelles sont ses intentions pour défendre la politique agro-industrielle de notre pays et plus particulièrement intervenir auprès du groupe international Unilever pour conserver à Marseille le site de Gémenos.

Texte de la réponse

Le Gouvernement partage les préoccupations exprimées concernant le sort des salariés de l'usine Fralib implantée à Gémenos dans les Bouches-du-Rhône. La société Fralib, qui emploie 182 salariés, est une filiale du groupe Unilever qui conditionne du thé (Lipton) et des infusions (Eléphant). Le groupe Unilever a engagé en septembre 2010 un processus de fermeture de ce site. Dans ce contexte, à la demande du Gouvernement, le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône, a mis en place une mission d'expertise et de médiation, afin d'explorer toute piste pouvant permettre le maintien de l'emploi. Par jugement du 17 novembre dernier, la cour d'appel d'Aix-en-Provence a annulé le plan de sauvegarde de l'Emploi (PSE) établi par le groupe Unilever. Les dirigeants de ce groupe ont alors été reçus par les cabinets des ministres en charge du Travail, de l'Emploi et de la Santé, en charge de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique et en charge de l'Aménagement du Territoire afin de leur demander de tirer toutes les conséquences de cette décision de justice. Le Gouvernement sera particulièrement attentif au respect scrupuleux de cette décision et a demandé au Préfet des Bouches-du-Rhône de s'en assurer. C'est pourquoi le Préfet reste en contact très régulier, tant avec les représentants d'Unilever qu'avec les représentants des salariés. Le Gouvernement ne relâchera pas sa mobilisation.

Données clés

Auteur : [M. André Schneider](#)

Circonscription : Bas-Rhin (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117964

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 septembre 2011, page 9964

Réponse publiée le : 14 février 2012, page 1287